me année.

Numero 15

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

s. 9d., payable invariablement d'avance.

In ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Sila guerre est la dermère raison des euples, l'agriculture dont en être la prenière.



ANNONCES:

Ire insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES A FOURRAGE.

DU CHOIX DES PLANTES FOURRAGÈRES, EU ÉGARD AU GOUT DES DIVERSES SORTES D'ANIMAUX.

Le goût plus ou moins marqué que montrent les animaux pour telles ou telles herbes, est un indice qui trompe peu et qu'on fera bien, en général, de prendre en grande considération. Cependant, il n'est pas douteux que les animaux rejettent quelquesois, au premier abord, des plantes savorables à leur santé, et auxquelles on les habitue à la longue. On peut même leur faire rechercher avec avidité; tandis qu'on les voit assez souvent manger spontanément d'autres plantes nuisibles, soit à leur existence, soit à la qualité de leurs produits. Aussi, pour arriver à un résultat certain, sur cette matière, il faut saire soi-même des essais ou consulter l'expérience des autres.

On remarque que le pissenlit, la petite marguerite, etc., etc., sont mangés avec avidité par les animaux, tandis que la matricaire, la grande marguerite. l'immortelle, la camomille ne sont broutées par les animaux que lorsqu'ils sont pressés par la faim. Parmi les espèces qui leur sont généralemeet désagréables, il en est qu'ils paraissent cependant manger avec plaisir.

On ne doit jamais conclure des effets que doit produire sur le bétail une plante quelconque, d'après ceux qu'elle produit sur les hommes, car l'on voit fréquemment des plantes nuisibles à l'homme, être mangées sans inconvénient par les animaux.

On remarque même à l'égard des espèces d'animaux entre elles, une grande différence; le gros bétail, par exemple, ne touche guère au thym, à la véronique, à la sauge, à la crête de coq; tandis que ces plantes sont pour les moutons une nourriture saine et agréable. Toutes les bêtes à cornes mangent avec plaisir tous les végétaux de la famille des crucifères, comme les choux, les raves; les chevaux, on contraire, ne s'en nourrissent

qu'avec répugnance; ils recherchent, au contraire, ainsi que les moutons, les plantes qui appartiennent à la famille des équisitacées. Les plantes qui appartiennent à la famille des équisitacées, déterminent chez les bêtes à cornes pressées par la faim d'en manger, des dissenteries qui donnent souvent la mort.

D'autres plantes très-nuisibles aux moutons, sont mangées sans inconvénient par les chevaux. Le mil pertuis, par exemple, contient un poison tellement énergique pour les moutons, que lorsqu'il est couvert de rosée, il leur est très-dangereux. — On trouve encore des familles entières de plantes dont les feuilles et les tiges sont rejetées par toutes sortes d'animaux.

Si l'on veut reconnaître les plantes que les animaux aiment le plus, il faut observer ceux-ci lorsqu'ils sont au pâturage; là ils s'abandonnent à leur instincts, et lorsqu'ils ont assez à manger ils ne touchent ordinairement pas les plantes qui leur sont préjudiciables. Cependant, on remarque avec étonnement qu'ils mangent des plantes reconnues comme vénéneuses et cela sans danger : mais en observant de plus près, on voit qu'il se trouve dans le pâturage des plantes dont les propriétés neutralisent les effets des premières:

DU CHOIX DES PLANTES FOURRAGÈRES, EU ÉGARD À LEUR PRÉCOCITÉ.

La précocité des herbages, pour les animaux qui ont été nourris pendant tout l'hiver à la paille et aux racines, est une qualité précieuse, qui peut tenir à la nature du terrain, comme au choix des espèces végétales. Dans les terrains argileux, humides et froids, le développement fourrager des plantes est souvent plus tardif de 15 jours que sur des sables facilement échausses par les premiers rayons du soleil du printemps. On comprend, sans qu'il soit besoin d'entrer, à cet égard, dans des détails circonstanciés, que le meilleur moyen de remédier à la disposition tardive d'une localité ou d'une espèce, c'est de la couvrir d'une d'herbe naturellement précoce et de placer l'autre en des lieux perméables à la chaleur. Toutefois, un parcit arrangement très